

BUDGET PRIMITIF 2021

VILLE DE DOLE



SOMMAIRE

1. PROPOS INTRODUCTIFS
2. PRESENTATION PAR CHAPITRE
3. BUDGET DE FONCTIONNEMENT
4. MASSE SALARIALE
5. PRESENTATION ANALYTIQUE
6. INVESTISSEMENT
7. BUDGETS ANNEXES

BUDGET PRIMITIF 2021

PROPOS INTRODUCTIFS



Propos introductifs

Contexte général

L'Etat a engagé depuis 2013 une démarche de baisse historique des dotations aux collectivités au travers d'un plan d'économies de 50 Mds€ de dépenses publiques dont 11,5 Mds€ pèsent directement sur les collectivités territoriales.

Rappel de cette démarche de baisse des concours de l'Etat aux Collectivités:

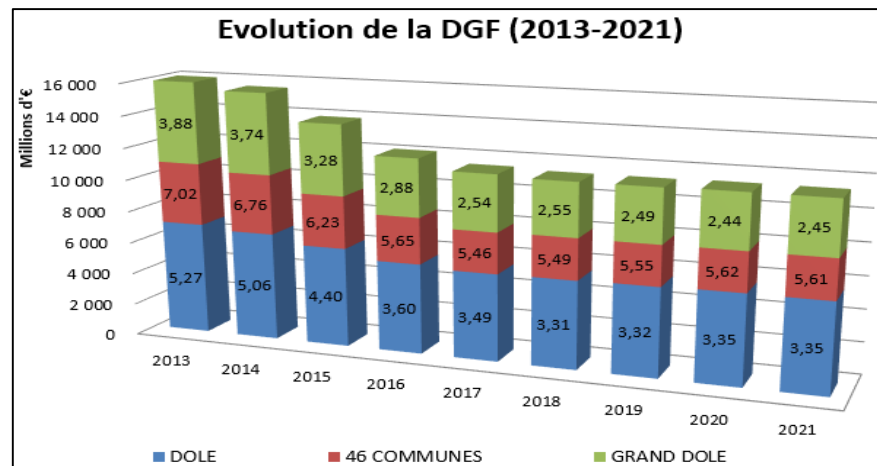
- 2013: gel de l'enveloppe normée (ensemble des concours de l'Etat aux collectivités y compris la DGF)
- 2014: Baisse de -1,5Mds€
- 2015-2017: Baisse de -10Mds€
- 2018: Gel de l'enveloppe DGF au bénéfice du bloc communal et des Départements + suppression de la DGF des Régions (-3,9Mds€) compensée par le reversement d'une quote-part de TVA estimée à 4,1Mds€.
- Depuis 2019: Gel de l'enveloppe DGF

Soit un désengagement de l'Etat envers les collectivités de - 11,47 Mds€ sur la période 2013-2017, sans compter le gel des dotations depuis 2018 qui impacte négativement les ressources des collectivités

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, la baisse cumulée des dotations pour la Ville de Dole représente une perte de -1,41M€, ce qui représente 5,2% de son budget de fonctionnement.

A l'échelle de l'ensemble intercommunal (Grand Dole + 47 communes), la perte atteint 4,77M€ sur la période, soit une baisse de -26% en moyenne pour les communes et -37% pour le Grand Dole.

Evolution de la DGF (en M€)	DOLE	46 COMMUNES	GRAND DOLE	Total Ensemble Intercommunal	Différence/N-1	Cumul 2013-2020
2013	7,02	3,88	5,27	16,17	0,00	0,00
2014	6,76	3,74	5,06	15,56	-0,62	-0,62
2015	6,23	3,28	4,40	13,90	-1,65	-2,27
2016	5,65	2,88	3,60	12,13	-1,77	-4,04
2017	5,46	2,54	3,49	11,49	-0,64	-4,68
2018	5,49	2,55	3,31	11,35	-0,14	-4,82
2019	5,55	2,49	3,32	11,36	0,00	-4,81
2020	5,62	2,44	3,35	11,41	0,05	-4,76
2021	5,61	2,45	3,35	11,41	0,00	-4,77



Propos introductifs

Impact local de la politique nationale

Dans cet environnement économique instable, incertain et contraint pour les collectivités locales, le projet de Budget Primitif 2021 a été élaboré en tenant compte de la nécessité de réaliser des économies de fonctionnement, conduisant la municipalité à faire des choix stratégiques d'organisation et de mise en œuvre de son programme au service de la population et du développement du territoire.

Hypothèses retenues pour l'élaboration du Budget Primitif 2021

Les orientations retenues découlent de ce contexte économique et financier particulièrement instable, du contexte sanitaire qui a lourdement impacté les ménages et les entreprises, et des choix et objectifs politiques suivants :

- Stabilité des taux d'imposition;
- Poursuite de la politique d'investissement;
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement avec maintien des services à la population;
- Stabilité de la masse salariale;
- Recours à la dette bancaire pour financer l'investissement à moindre coût;
- Stabilité des tarifs municipaux.

Propos introductifs

Les objectifs de la municipalité

Une pression fiscale contenue

L'évolution du produit fiscal tiendra aux hypothèses déclinées ci-dessous et retenues pour la construction du budget 2021:

Depuis 2018, la révision des valeurs locatives est calculée à partir de l'évolution des prix à la consommation (IPC) entre Novembre N-1 et Novembre N-2 (article 1518bis CGI). La formule est la suivante:

Coefficient = $1 + [(IPC \text{ de novembre N-2}) / (IPC \text{ de novembre N-1})]$

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021 (*)
Coefficient voté en LFI	1,016	1,009	1,009	1,010	1,004	1,012	1,022	1,012	1,000
Soit évolution /N-1	1,6%	0,9%	0,9%	1,0%	0,4%	1,2%	2,2%	1,2%	0,0%

Période	nov-15	nov-16	nov-17	nov-18	nov-19	oct-20 (*)
IPCH	100,00	100,55	101,80	104,00	105,27	105,27
Evolution		0,5%	1,2%	2,2%	1,2%	0,0%

(*) dernier indice connu ==> parution le 15 du mois suivant

Compte tenu de la tendance constatée avec le dernier indice connu (octobre 2020), la revalorisation légale des bases pour 2021 s'établira sans doute à un niveau proche de 0. Avec prudence, le scénario retenu pour l'élaboration du budget repose sur une hausse globale (légale + physique) des bases de +0,5%.

- Augmentation des bases de fiscalité locale (physiques + nominales) de +0,5%
- Stabilité du taux de la Taxe sur le Foncier Bâti

Rappel des taux appliqués à DOLE	2020 (pour mémoire)
TAXE D'HABITATION	13,43%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	19,76%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	35,61%

Propos introductifs

Les objectifs de la municipalité

Des incertitudes concernant la réforme de la Taxe d'Habitation

Votée dans le cadre du projet de loi de finances 2018, la baisse de la taxe d'habitation est désormais intégrale pour 17 millions de foyers. La réforme va se poursuivre en 2021 avec une nouvelle étape de 1,9 Mds€ appliquée à 20% des foyers assujettis à cet impôt. Ces-derniers ne paieront que 70% du montant payé en 2020 (puis 35% en 2022 et 0% en 2023).

D'autre part, si les contribuables demeurants assujettis continueront de s'en acquitter jusqu'en 2022 (inclus), les collectivités en perdront le produit dès 2021. Elles conserveront néanmoins les produits de la TH sur les résidences secondaires et les logements vacants.

La nationalisation de cet impôt local implique pour l'Etat de compenser les collectivités : en l'état actuel des réflexions, les communes recevraient alors la part départementale de Taxe Foncière (soit 7,2M€) plafonnée à hauteur de la perte réelle de TH (3,8M€).

Compte tenu de ce mécanisme arbitraire, et selon les estimations détaillées ci-dessous, les contribuables dolois verront environ la moitié de la part départementale de taxe foncière (soit 3,4M€) alimenter un fonds national destiné à compenser des territoires « sous-compensés ».

2020 (en M€)	DOLE	CD39	Produit Total
Produit TF	6,0	7,2	13,2
Produit TH	3,8	0,0	3,8
Total	9,8	7,2	17,0

2021 (en M€)	DOLE	ex CD39 part DOLE	ex CD39 part État	Produit Total
Produit TF théorique	6,0	3,8	3,4	13,2
Produit TH	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	9,8		3,4	13,2
	74%		26%	

Comme le montre le tableau ci-contre, 26% du produit de Taxe Foncière payé par les Dolois, soit 3,4M€, sera prélevé par l'Etat au profit d'autres territoires.

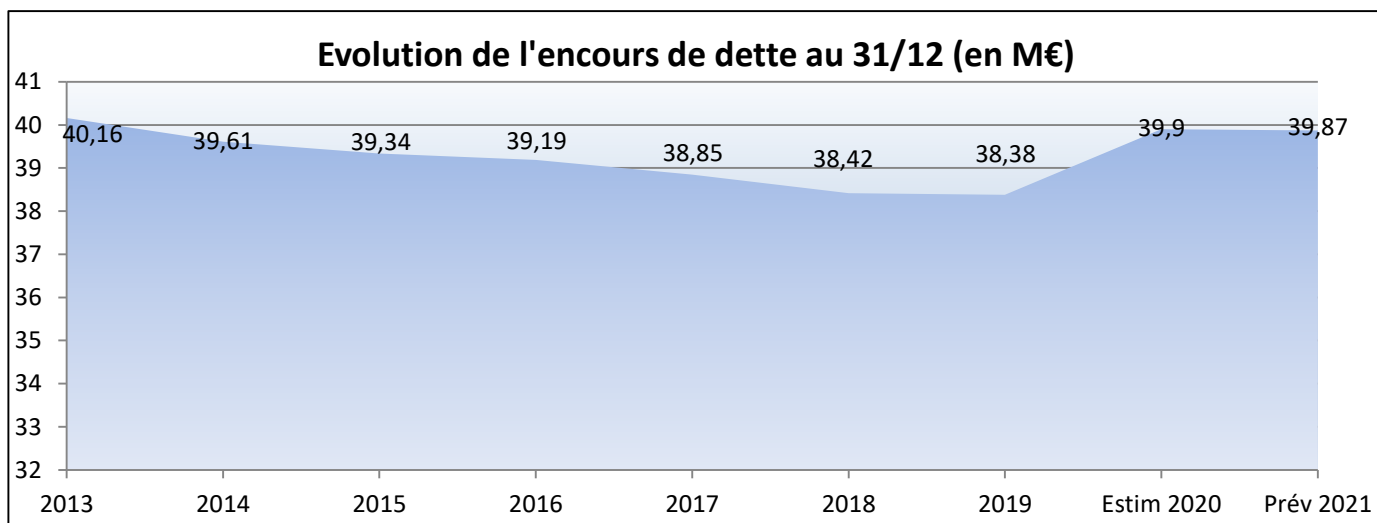
Propos introductifs

La dette au service de la relance économique

Evolution de l'encours

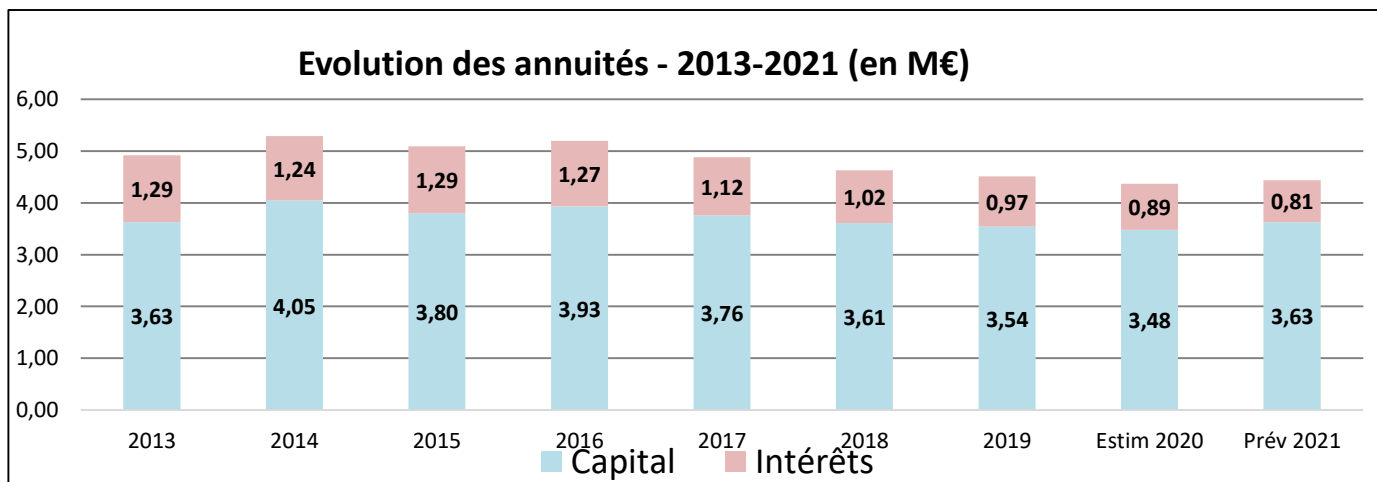
Après un désendettement d'environ -1,8M€ fin 2019, l'encours remonte fin 2020. **Cette décision s'inscrit dans une optique de soutien à la relance de l'activité économique et aux entreprises impactées par la crise sanitaire et à l'emploi local.**

Ce choix résulte également de l'atonie des marchés financiers, dont les conditions en matière de taux et de marges bancaires sont propices au recours à l'emprunt. Néanmoins, l'exécutif souhaite plafonner l'encours de la dette à moins de 40M€ durant le mandat.



Evolution des annuités

Comme en témoigne le graphique ci-contre, avec un taux moyen de 3,38% en 2013 et de 2,08% en 2021, les frais financiers diminuent d'environ 0,5M€ quand le capital remboursé est stable.



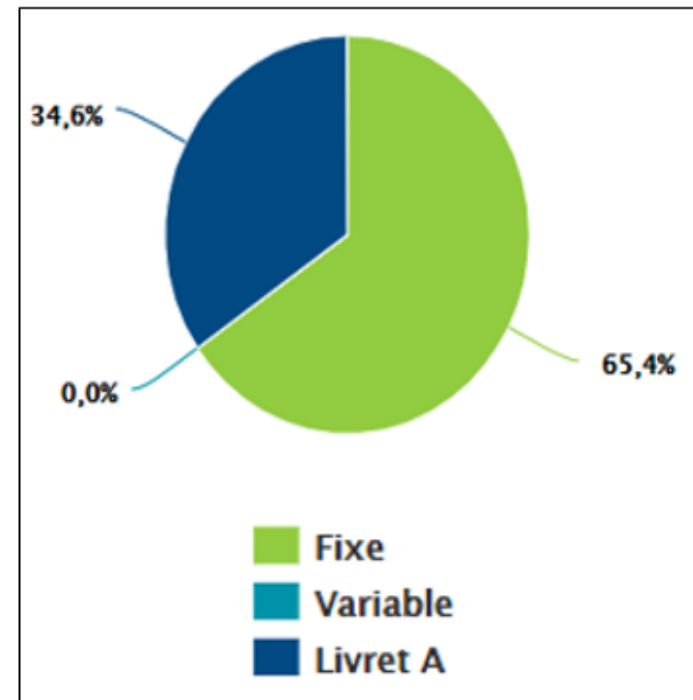
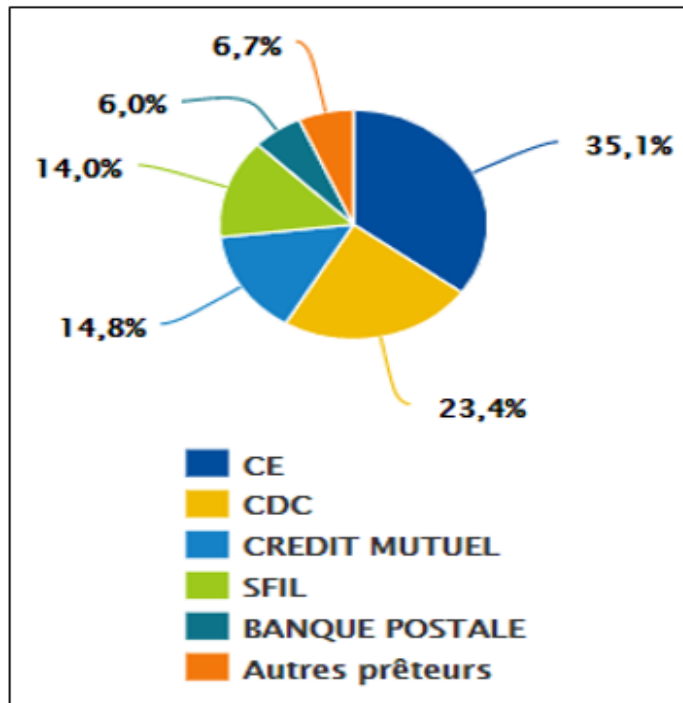
Propos introductifs

La dette au service de la relance économique

Répartition par prêteur et par type de risque

Ces deux graphiques témoignent d'une situation saine et maîtrisée, tant au regard de la multitude de prêteurs, que de la sécurité entourant la structure de l'encours.

En effet, plus aucun emprunt à taux variable ne subsiste dans l'encours. Néanmoins la situation actuelle des marchés financiers invite à ne pas négliger ce type de produit, dans la limite des recommandations en termes de risque.



Propos introductifs

La maîtrise de la masse salariale

Dans la continuité des orientations de début du mandat, et compte tenu de l'amenuisement des ressources financières, la Ville de Dole se doit de contenir sa masse salariale. Elle y parvient grâce à une recherche permanente d'optimisation, en favorisant notamment la mobilité interne, dont les bienfaits ne sont plus à démontrer, tant pour les agents que pour l'employeur.

La mutualisation constitue également une source d'économies d'échelle. Pérennisée, cette-dernière est désormais comptabilisée en direct et non plus via les Attributions de Compensation, venant ainsi renforcer la transparence financière matérialisée par des flux croisés entre les deux collectivités.

Les principales variations qui impacteront la masse salariale sont d'ordre techniques et réglementaires :

- Glissement Vieillesse Technicité –GVT-, dispositif national Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations –PPCR-, augmentation des taux de charges : +200K€
- Effet en année pleine d'événements survenus au cours de l'année 2020 (ex: frais d'apprentissage, reprise d'agents à ½ traitement...): +70K€
- Participation à l'organisation des élections municipales: +15K€
- Ajustements divers (Départs en retraite / Disponibilités / Mutations...) : -240K€

Evolution des effectifs et de la masse salariale

Collectivité	2020		2021	
	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP
Total VD	587	332	585	331
Total GD	646	299	630	299
Total général	1 233	631	1 215	630

Masse Salariale Ville de Dole (en M€)	2020 (prév)	Objectif 2021	Variation	
MS brute	13,08	13,08	0,00	0,01%
MS nette	11,64	11,63	-0,01	-0,12%

BUDGET PRIMITIF 2021

PRESENTATION PAR CHAPITRE



Budget de fonctionnement par chapitre

FONCTIONNEMENT (en K€)

	BP 2020	BP 2021
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 314	6 208
012 - CHARGES DE PERSONNEL	13 079	13 080
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	35	35
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 500	1 500
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 200	2 475
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 727	2 764
66 - CHARGES FINANCIERES	995	868
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	20	10
TOTAL DEPENSES	26 870	26 940
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	129	122
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	27	50
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 359	2 224
73 - IMPOTS ET TAXES	4 206	4 206
731 - FISCALITE LOCALE	11 229	11 575
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	7 970	8 078
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	950	685
TOTAL RECETTES	26 870	26 940



Budget d'investissement par chapitre

INVESTISSEMENT (en K€)

	BP 2020	BP 2021
040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	27	50
041 - OP. D'ORDRE - OPERATIONS PATRIMONIALES	200	200
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	30	0
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 620	3 700
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	349	220
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	125	2 210
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 330	6 820
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	5 617	1 200
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	100	100
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2	10
TOTAL DEPENSES	13 400	14 510
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 500	1 500
024 - PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	2 898	1 600
040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 200	2 475
041 - OP. D'ORDRE - OPERATIONS PATRIMONIALES	200	200
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 300	1 500
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 892	3 615
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 410	3 610
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	10
TOTAL RECETTES	13 400	14 510



BUDGET PRIMITIF 2021

DETAIL DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT



Budget de fonctionnement par pôle



FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
FINANCES - FISCALITE - DOTATIONS	1 372	1 171	21 955	21 849
ADMINISTRATION GENERALE	2 920	2 761	468	451
PÔLE MOYENS - RESSOURCES	2 455	2 559	913	1 008
PÔLE ACTIONS SOCIALES	1 305	1 313	342	276
PÔLE ACTIONS EDUCATIVES	5 435	5 317	2 478	2 566
PÔLE SPORT	831	813	103	98
PÔLE ACTIONS CULTURELLES	2 355	2 276	227	192
PÔLE ATTRACTIVITE - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	311	271	105	106
PÔLE SERVICES TECHNIQUES	6 185	6 484	252	346
Sous Total D/R (réelles)	23 170	22 965	26 843	26 890
Sous Total D/R (ordre)	3 700	3 975	27	50
Total Fonctionnement	26 870	26 940	26 870	26 940

Finances – Fiscalité - Dotations



FINANCES - FISCALITE - DOTATIONS	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
Fiscalité directe locale			9 900	10 000
Attributions de compensation			4 140	4 140
Dégrèvements fiscaux	35	35		
Compensations d'exonérations versées par l'Etat			705	758
Fiscalité indirecte			1 340	1 341
DGF			5 570	5 610
Intérêts d'emprunts	995	868		
Excédent Budget Annexe lotissement			300	0
Recettes / Charges exceptionnelles	135	30		
Dépenses imprévues	207	238		
BUDGET TOTAL	1 372	1 171	21 955	21 849
COÛT NET			20 583	20 678





Finances

Fiscalité : le produit des taxes ménages tient compte de l'anticipation d'une évolution des bases issues de la Loi de Finances pour 2021. D'autre part, le remplacement de la Taxe d'Habitation par une quote-part du produit de Taxe Foncière départemental est pris en compte à hauteur de 3,8M€.

Votée par le Parlement, l'indexation de la valeur locative cadastrale en fonction de l'inflation est désormais automatique.

ACTP : en l'absence de nouveaux transferts de compétence ou d'équipement, elles devraient rester stables par rapport à 2020.

Dégrèvements fiscaux : Une provision de 35K€ est prévue pour des éventuels dégrèvements décidés par l'Etat au titre de la taxe d'habitation sur les logements vacants.

Compensations d'exonérations : il s'agit ici des compensations d'exonérations fiscales évaluées à 758k€ pour 2021, en corrélation avec les montants effectivement notifiés pour 2020.

Fiscalité indirecte :

Elle se décompose en trois taxes :

- Taxe sur la consommation finale d'électricité : 330K€
- Taxe locale sur la publicité extérieure : 135K€
- Droits de mutation à titre onéreux: 800K€ compte tenu du dynamisme des transactions foncières constaté en 2019 (1M€) et en 2020 malgré l'impact de la crise sanitaire.

Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : le projet de loi de finances pour 2021 proposant une stabilité de l'enveloppe nationale, il est proposé de reconduire les sommes effectivement notifiées en 2020, la dotation forfaitaire ayant tendance à diminuer alors que la DSU connaît un léger dynamisme.

Intérêts des emprunts :

Le montant des intérêts est proposé à hauteur de 0,87M€, en nette diminution (-120K€) par rapport à leur niveau de 2020 sous l'effet de la baisse des conditions du marché bancaire et d'une gestion active de la dette engagée depuis plusieurs exercices.

Le chapitre 66 inclut également les frais liés à ligne de trésorerie.

Administration générale



ADMINISTRATION GENERALE	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
CABINET DU MAIRE	147	115		
PILOTAGE ET COORDINATION	45	36		
COMMUNICATION	176	152		
IMPRIMERIE / COPIEURS	8	7		
FORMALITES ADMINISTRATIVES	15	21	101	101
POLICE MUNICIPALE	101	107	318	300
MAIRIE ASSOCIÉE DE GOUX	4	4		
MUTUALISATION (Charges générales)	251	251	34	34
CHARGES GENERALES	747	692	453	436
MUTUALISATION (Masse salariale)	131	131	15	15
CHARGES DE PERSONNEL	2 042	1 938		
BUDGET TOTAL	2 920	2 761	468	451
COÛT NET	2 452	2 310		

Cabinet / Communication : ces budgets sont proposés à la baisse (-56K€), des efforts ayant été consentis par l'ensemble des services.

Pilotage et Coordination : Il s'agit de prestations de conseil, des cotisations à l'AMJ et à l'AMF et de charges liées à la gestion des Conseils Municipaux (envoi dématérialisé des convocations, transcription des conseils...). Ainsi que d'une provision pour frais de contentieux

Formalités administratives : Les recettes se composent notamment des concessions et redevances funéraires (70K€) et d'une dotation de l'Etat (24K€) relative à la mise en place du dispositif pour les titres sécurisés.

Police Municipale :

- Hausse des frais de fonctionnement générés par l'entretien et la réparation des caméras et des horodateurs, soit +5K€
- Stabilité des recettes prévisionnelles des droits de stationnement et des forfaits post-stationnement (amendes), soit 205K€ estimés
- Stabilité des droits de voirie pour les terrasses (25K€). Pour mémoire, ceux-ci n'ont pas été appelés auprès des commerçants pour 2020 compte tenu du contexte sanitaire,
- Recettes des foires et marchés sont estimées à la baisse, soit -18K€

Pôle Moyens - Ressources



PÔLE MOYENS - RESSOURCES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
FINANCES	10	10		
RESSOURCES HUMAINES	427	443	5	5
DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION	65	75		
MOYENS GÉNÉRAUX	687	682	714	808
COMMANDE PUBLIQUE	12	11		
CHARGES GENERALES	1 200	1 220	718	813
MUTUALISATION (Masse salariale)	38	38	80	80
CHARGES DE PERSONNEL	1 216	1 301	115	115
BUDGET TOTAL	2 455	2 559	913	1 008
COÛT NET	1 542	1 552		

Finances / Commande Publique : les enveloppes consacrées à ces deux services sont stables (env. 21K€)

RH : Il s'agit ici uniquement des charges de fonctionnement du service. Une nette diminution est proposée concernant les frais de déplacement et de formation, la plupart des formations se déroulant désormais à distance ou par visioconférence (soit -25K€). La cotisation FIPHFP diminue de -25K€ également, la Ville remplissant les conditions pour en être exonérée...). Les indemnités des élus sont stables. Enfin, le remboursement du salaire du Directeur de la MJC fait désormais l'objet d'une subvention de fonctionnement (soit 67K€).

DSI : Les prestations liées à la maintenance du système et au fonctionnement des logiciels sont en hausse (+10K€).

Moyens Généraux :

Recettes : Les recettes du domaine (produits immobiliers et redevances diverses versées par les prestataires et délégataires) sont en nette hausse (+95K€).

Dépenses : Le poste « Loyers et charges payés » est en légère baisse (-4K€, soit environ 278K€). Les autres charges sont stables (taxes foncières, assurances notamment).

Pôle Actions Sociales - Santé



PÔLE ACTIONS SOCIALES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
ACTION SOCIALE / SANTÉ	256	255		
CENTRE SOCIAL OLYMPE DE GOUGES	109	89	260	234
CCAS	514	545		
CHARGES GENERALES	879	890	260	234
MUTUALISATION (Masse salariale)	108	108	42	42
CHARGES DE PERSONNEL	318	316	40	0
BUDGET TOTAL	1 305	1 313	342	276
COÛT NET	964	1 038		

Actions Sociales – Santé : ce budget est stable. Il se compose essentiellement d'une enveloppe de 231K€ de subventions aux associations dont 96K€ au profit d'associations à but caritatif et social (domaines de l'humanitaire, de la lutte contre les discriminations notamment...), et 12K€ pour l'accueil et l'hébergement des femmes victimes de violences.

La politique en matière de santé se caractérise quant à elle par un budget stable de 20k€.

Centre Social Olympe de Gougues : Le budget du Centre Socioculturel est ajusté en fonction des actions prévues en 2021.

Les recettes prévisionnelles baissent de -26K€. En effet, compte tenu de la crise sanitaire, les démarches liées à la labellisation « Maison France Services » ont pris du retard. Si le projet est bien en cours, la subvention de 30K€ prévue au BP 2020 est encore à ce stade incertaine. C'est pourquoi, il est proposé, par prudence, de ne pas l'inscrire au budget 2021. Les autres recettes se décomposent ainsi :

- Fonctionnement du Centre Social : 90K€ (soit +9K€) attribués par la CAF
- Politique de la Ville / Contrat de Ville : 65K€ (stable) répartis entre l'Etat, la Région et le Grand Dole
- Equipe de prévention et projet « Groupe Rénovation Logement » : 70K€ (soit -11K€) octroyés par le Département du Jura
- Recettes diverses (9K€)

CCAS: Il s'agit de la subvention d'équilibre versée par la Ville au CCAS qui augmente sensiblement (+31K€).

Pôle Actions Éducatives



PÔLE ACTIONS EDUCATIVES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
ENFANCE JEUNESSE - RESTAURATION SCOLAIRE	43	43	53	127
EDUCATION	370	418	4	120
PETITE ENFANCE	154	171	1 611	1 535
CHARGES GENERALES	567	632	1 668	1 781
MUTUALISATION (Masse salariale)	154	154	0	0
CHARGES DE PERSONNEL	4 714	4 531	810	785
BUDGET TOTAL	5 435	5 317	2 478	2 566
COÛT NET	2 957	2 751		

Enfance/Jeunesse – Restauration scolaire: ce poste budgétaire assure les relations contractuelles avec le Grand Dole. Ainsi, une enveloppe de 43K€ est prévue pour le remboursement des réductions tarifaires accordées par la Ville, sous conditions de ressources, aux familles dont les enfants fréquentent les cantines scolaires désormais gérées par le Grand Dole.

En recettes, il s'agit de la participation aux charges (énergies...) remboursée par le Grand Dole pour l'utilisation des locaux de la Ville.

Education/Ecoles: il s'agit du budget de fonctionnement des écoles maternelles (48K€) et primaires (90K€).

D'autre part, 14K€ sont consacrés aux Rased et à la médecine scolaire.

Enfin, le budget de consacré aux classes de loisirs augmente de +4K€.

La contribution prévisionnelle à l'ADEGE passe de 189K€ à 240K€ (+50K€), l'Etat compensant partiellement cette contribution (110K€).

Petite Enfance: le budget des structures augmente de +17K€.

Une enveloppe de 45K€ est dédiée à l'organisation du Salon de la Petite Enfance, organisé tous les deux ans.

D'autre part, l'acquisition de lave-linges professionnels permet d'économiser -20K€ de prestations.

Les recettes sont stables. Elles se composent des facturations « familles », évaluées à la baisse (320K€, soit -30K€), ainsi que des participations de la Caisse d'Allocations Familiales estimées à environ 1,21M€.



PÔLE SPORT	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	148	142		
SUBVENTIONS CLUBS ET ASSOCIATIONS	300	300		
PRODUITS DIVERS			25	20
CHARGES GENERALES	448	443	25	20
MUTUALISATION (Masse salariale)	0	0	78	78
MASSE SALARIALE	383	371	0	0
BUDGET TOTAL	831	813	103	98
<i>COÛT NET</i>	<i>728</i>	<i>715</i>		

Ce budget est en légère baisse.

La diminution observée sur ce budget correspond à l'optimisation des charges de maintenance et d'entretien des stades et gymnases, soit -6K€.

En outre, la municipalité fait le choix de maintenir le niveau de l'enveloppe de subventions à destination des clubs, associations sportives et du sport scolaire (soit 300K€).

Les recettes proviennent de la mise à disposition des équipements, notamment aux collèges, dans le cadre des partenariats en matière de sport scolaire notamment. Ces recettes sont revues à la baisse par le Département (-5K€).

Pôle Actions Culturelles

PÔLE ACTIONS CULTURELLES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
EVENEMENTIEL / MÉDIATION CULTURELLE	632	504	86	63
COMMANDERIE	250	250		
ECOLE DES BEAUX ARTS	8	8	24	24
MUSÉE DES BEAUX ARTS	75	65	49	40
MUSIQUE MUNICIPALE	19	20	2	4
ARCHIVES	5	5		
ANIMATION DU PATRIMOINE	19	19	19	19
VIE ASSOCIATIVE	252	242		
CHARGES GENERALES	1 261	1 112	178	150
MUTUALISATION (Masse salariale)	77	77	35	35
CHARGES DE PERSONNEL	1 017	1 087	14	7
BUDGET TOTAL	2 355	2 276	227	192
COÛT NET	2 128	2 084		

Événementiel : Ce service gère et organise les actions suivantes:

- Médiation et animation culturelle: inclut notamment la prise en charge du coût des spectacles programmés par la Ville et confiés à la SPL Hello Dole (35K€ stable), les subventions aux associations (81K€, soit -60K€ compte tenu du maintien des subventions versées en 2020) et à l'EPCC Terre de Louis Pasteur (120K€, stable): 251K€, soit -73K€;
- Festival Cirque et Fanfares: 181K€, soit -20K€. Néanmoins le coût net de cette manifestation reste stable compte tenu de la baisse des subventions escomptées;
- Animation du Cœur de Ville: 14K€, soit -6K€;
- Festiv'Eté: 10K€, soit -4K€;
- Fêtes de Noël: 47K€, soit -26K€ suite à l'acquisition d'une patinoire en lieu et place de la location d'une Grande Roue.

Commanderie: la contribution de fonctionnement à la SPL Hello Dole pour la gestion de cet équipement est maintenue à hauteur de 250K€.

Musée des Beaux Arts: le budget consacré à l'organisation d'expositions diminue de -10K€ en recettes comme en dépenses.

Musique Municipale: la Ville reste organisatrice d'événements qui ne relèvent pas de l'enseignement mais de l'animation (concerts...). A ce titre un budget de 20K€ est nécessaire pour diverses manifestations : « pupitres en liberté », fête de la Sainte-Cécile, les auditeurs du soir.

Vie associative : Ce budget est en légère baisse (-10K€). Il s'agit essentiellement de subventions octroyées à des associations investies dans l'animation de la Ville.

Pôle Attractivité Aménagement du Territoire



PÔLE ATTRACTIVITE - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
DROIT DES SOLS - FONCIER	24	3		
URBANISME	69	46	2	2
TRANSPORTS - MOBILITÉ	1	1		
CHARGES GENERALES	95	50	2	2
MUTUALISATION (Masse salariale)	0	0	83	83
CHARGES DE PERSONNEL	216	221	20	21
BUDGET TOTAL	311	271	105	106
COÛT NET	206	165		

Droit des sols / Foncier :

Un budget consacré à de menues dépenses (frais de géomètre...) nécessaires dans les cas de cessions ou acquisitions foncières. Des crédits avaient été octroyés en 2020 en vue de la division en volume de la copropriété située dans le quartier des Mesnils Pasteur.

Urbanisme :

Ce service gère les crédits consacrés aux opérations suivantes:

- Cœur de Ville (animation, opération « façades », gestion des galeries éphémères): 18K€, soit -2K€ (recettes évaluées à 2K€ pour la location des galeries éphémères)
- Dispositif « maisons fleuries » : 3K€
- Gestion du marché couvert : 25K€, l'encaissement des recettes étant désormais confié au service de la Police Municipale (évaluées à 40K€).

Transports :

Un budget modique est alloué au service transports afin de parer à d'éventuelles demandes de transport collectif ponctuel (associations, clubs...).

Pôle Services Techniques

PÔLE SERVICES TECHNIQUES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
ENVIRONNEMENT	33	47	41	60
BUREAU D'ETUDES, TRAVAUX VOIRIE	285	224		
BUREAU D'ETUDES, TRAVAUX BÂTIMENTS	264	288		
GARAGE, LOGISTIQUE, MAGASIN, ATELIER	604	613		
PROPRETE, ESPACES VERTS	730	804		
ENERGIE	1 606	1 700	106	94
CHARGES GENERALES	3 522	3 677	147	154
MUTUALISATION (Masse salariale)	0	0	106	106
CHARGES DE PERSONNEL	2 663	2 807	0	86
BUDGET TOTAL	6 185	6 484	252	346
COÛT NET	5 933	6 138		

Environnement : Les dépenses se composent essentiellement des frais de gardiennage des bois et forêts à hauteur de 17K€ (+7K€) et de la contribution au SIVOM du Massif de la Serre, maintenue à hauteur de 9K€.

Des crédits sont également alloués en 2021 pour des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement et à la nature en ville (+7K€)

Les recettes sont quant à elles constituées par la vente de bois et de produits forestiers, ainsi que par les droits de chasse et pêche, soit environ 60K€ estimés pour 2021 (+19K€).

Bureau d'Etudes voirie: une enveloppe est budgétée pour l'entretien courant dans le cadre du dispositif « Allo Mairie » notamment, soit 200K€, ainsi que 4K€ pour des frais divers (petit matériel, communication...)

Bureau d'Etudes bâtiment : inscription d'une enveloppe dédiée aux menus travaux d'entretien courant des espaces publics, soit 233K€ (+80K€), dont 65K€ pour les écoles (+25K€). La maintenance des divers équipements bénéficie d'une enveloppe de 45K€ (+5K€). Le solde des crédits se répartit entre des prestations diverses et, des petites fournitures (10K€).

Propreté urbaine / Espaces verts : ces services disposent d'un budget global de 804K€, soit +74K€. Il comprend notamment les prestations de balayage des voiries et de débroussaillage des trottoirs, de traitement des balayures ainsi que la prestation hippomobile en Centre Ville (263K€ au total, soit +30K€). En outre, les prestations et redevances liées à la collecte et au dépôt des déchets s'élèvent à 100K€ (-20K€). Des fournitures sont également nécessaires (77K€, soit -20K€). En outre, un budget global de 340K€ est alloué à l'entretien des espaces verts, soit +65K€.

Energie : le coût de l'énergie est évalué à la hausse (+100K€ net), un ajustement étant effectué au regard des consommations prévisionnelles de 2020 et de la nécessité de chauffer le théâtre municipal dès l'année 2021.

BUDGET PRIMITIF 2021

LA MASSE SALARIALE



Masse salariale (Chapitre 012)



PÔLE	BP 2020	BP 2021
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2 173	2 069
PÔLE MOYENS RESSOURCES	1 254	1 339
PÔLE ACTIONS SOCIALES	426	424
PÔLE ACTIONS EDUCATIVES	4 868	4 685
PÔLE SPORTS	383	371
PÔLE ACTIONS CULTURELLES	1 095	1 164
PÔLE ATTRACTIVITÉ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	216	221
PÔLE SERVICES TECHNIQUES	2 663	2 807
Total Charges de personnel (Chapitre 012)	13 079	13 080
Mutualisation	-438	-438
Autres recettes (MAD, Emplois aidés, IJ...)	-999	-1 014
Masse salariale nette	11 642	11 628

-0,12%

BUDGET PRIMITIF 2021

PRESENTATION ANALYTIQUE DU BUDGET



Evolution de l'autofinancement



Ville de Dole (en K€)	BP 2020	BP 2021
TOTAL FISCALITE BRUTE	15 640	15 481
<i>Dont Taxe d'Habitation, Taxes Foncières</i>	<i>9 900</i>	<i>10 000</i>
<i>Dont Attributions de Compensation</i>	<i>4 140</i>	<i>4 140</i>
TOTAL FISCALITE NETTE	15 605	15 746
TOTAL RECETTES	25 901	26 261
<i>Dont DGF</i>	<i>5 570</i>	<i>5 610</i>
TOTAL DEPENSES NETTES	21 595	21 579
<u>AUTOFINANCEMENT BRUT</u>	4 306	4 682

Evolution de l'autofinancement



Ville de Dole (en K€)	BP 2020	BP 2021
AUTOFINANCEMENT BRUT	4 306	4 682
Rc exceptionnelles de fct (lotissement / indemnité sinistre)	300	0
Rc récurrentes d'invest (FCTVA / TA / AMENDES POLICE)	1 450	1 650
Annuité	-4 570	-4 530
Autofinancement réel	1 486	1 802
Subventions et produits de cessions	4 639	5 063
Emprunts	3 410	3 620
<u>TOTAL INVESTISSEMENTS</u>	9 521	10 550

<i>EVOLUTION ENCOURS (en M€)</i>	2020	2021
Encours de dette (au 1 ^{er} janvier)	38,38	39,90
Capacité de désendettement (=Encours/Autofinancement brut) → en année	8,9	8,5

BUDGET PRIMITIF 2021

DETAIL DES PRINCIPALES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT



Investissements 2021



DETAIL DES INVESTISSEMENTS 2021 (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
ECOLES ET CRECHES - EQUIPEMENT / TRAVAUX DIVERS	1 236	450		
EQUIPEMENTS SPORTIFS	998	3 889		1 250
CULTURE - EQUIPEMENT / TRAVAUX DIVERS	2 300	179	1 200	10
BATIMENTS - EQUIPEMENT / TRAVAUX DIVERS	1 056	173		3
AMENAGEMENTS RIVE GAUCHE	600	1 222		1 000
VOIRIE - EQUIPEMENT / TRAVAUX DIVERS	782	914		
VIDÉOPROTECTION ET EQUIPEMENTS POLICE MUNICIPALE	5	20		
URBANISME (Cœur de Ville, cofinancement FJT)	658	302	110	
ACQUISITIONS FONCIÈRES / CESSIONS	355	380	2 418	1 120
ENVIRONNEMENT / DEVELOPPEMENT DURABLE / PLAN VELO	856	2 348	423	1 200
EQUIPEMENT INFORMATIQUE	88	61		
AQUISITION / CESSION PARTS CAPITAL	100	100	480	480
AUTRES (Dépenses imprévues, provision pour risque)	487	512	8	
TOTAL	9 521	10 550	4 639	5 063

BUDGET PRIMITIF 2021

LES BUDGETS ANNEXES



Les budgets annexes



(en K€)	LOTISSEMENTS		STATIONNEMENT	
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
<u>FONCTIONNEMENT</u>				
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	22	20	72	44
022 - DEPENSES IMPREVUES			43	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	300	80		
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				71
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			20	20
Total DEPENSES	322	100	135	135
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	322	100	135	135
Total RECETTES	322	100	135	135
<u>INVESTISSEMENT</u>				
	BP 2020	BP 2021	BP 2020	BP 2021
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				2
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES			20	89
Total DEPENSES	0	0	20	91
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				71
040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			20	20
Total RECETTES	0	0	20	91